



Kigali, le 14 février 1966.

A Monsieur le Conseiller fédéral W. S p u h l e r,
Chef du Département politique fédéral,

B e r n e

Monsieur le Conseiller fédéral,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre, du 27 janvier dernier, par laquelle vous me faites part de votre décision de me mettre au bénéfice d'un congé non payé, renouvelable, pour me permettre de remplir les tâches de conseiller juridique et économique du Président de la République rwandaise, et me donnez connaissance de diverses dispositions réglant mon nouveau statut administratif.

J'en ai pris bonne note et vous remercie de vos félicitations. Je ferai mon possible pour ne pas démeriter de la confiance que le Département politique fédéral et le Délégué à la Coopération technique ont bien voulu me témoigner.

Bien que depuis quelques jours seulement à Kigali, j'ai déjà pu me rendre compte des immenses besoins des populations de ce pays charmant, mais démunie de tout, sauf d'une nature généreuse et d'un climat favorable. Je serais pour ma part heureux si, par les travaux qui me seront confiés, je pouvais contribuer, si peu que ce soit, au relèvement de leur niveau de vie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.